



*Publié sur le site internet de la commune le : 30 juin 2026*

*MASSAROTTI Yves, président du C.C.A.S. de la commune de Vougy*

**N° CCASD2026\_08**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, à dix-huit heures quinze, se sont réunis dans la salle de la mairie, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, président, dûment convoqués.

Date de convocation : 11 juin 2026

**Nombre de membres en exercice : 9**

**Présents : 6**

**Votants : 6**

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Nathalie PEPIN

MEMBRES	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves – Président	x	
PEPIN Nathalie (nommée secrétaire de séance)	x	
BOUACHRAOUI Saïda	x	
DEBBICHE Frédérique		x
MENEGON Daniel	x	
GLIÈRE Marie-Christine		x
RUBIN-DELANCHY Christine	x	
COLLET Jean-Michel		x
AVOGADRO Noël	x	

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025 - AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT**

Monsieur le président :

- rappelle la décision du conseil d'administration n°CCASD2026\_02 en date du 4 mars 2026, approuvant la reprise anticipée des résultats prévisionnels 2025 pour le budget primitif 2026, faisant apparaître un déficit en fonctionnement d'un montant de 291,43 € et l'affectation prévisionnelle suivante en recette de fonctionnement, à l'article 002, la somme de 7 298,00 €.
- présente le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit :



	Résultat de clôture 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	- €		- €	- €
Fonctionnement	7 589,43 €	- €	-291,43 €	7 298,00 €

Considérant l'excédent de fonctionnement de 7 298,00 €, il convient d'affecter cette somme :

- 7 298,00 € au compte 002 (recette de fonctionnement) au titre de l'excédent de fonctionnement reporté.

*Le conseil d'administration du C.C.A.S. après avoir délibéré, à l'unanimité,*

- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2025 comme suit : affectation de 7 298,00 € au compte 002 (résultat de clôture 2024 – résultat de l'exercice 2025).

*La secrétaire,*

*Nathalie PEPIN*

*Le président,*



*Yves MASSAROTTI*

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration du C.C.A.S.*